



Relevé d'information d'assurance 49.9cm³ ?

Par **Pény**, le **30/03/2013** à **17:57**

Bonjour à tous et merci d'avance pour votre attention !

Alors voici mon problème ,
je suis assuré chez MMA depuis 20 ans ,
je n'es pas le permis voiture ,
et je roule depuis tout ce temps en Cyclomoteur(scooteur 49.9 cm³).

Je me suis fait résilier mon assurance ,
je veux donc trouver une autre compagnie,
le problème c'est qu'elle me demande toute un relevé d'assurance !

Je vais donc chez mon ancien assureur et lui me dit que ce n'est pas possible les assureurs
ne demandent jamais cela pour un cyclo,
car s'il avait appris leur métier alors il saurait qu'il n'existe
pas de relever d'information pour les cyclomoteurs 49,9cm³ !

Alors voilà ma question : est t'il vraie qu'il n'y a pas de relever d'information d'assurance pour
les cyclomoteurs 49.9cm³ ?

Et dans le cas contraire, quel recours s'ouvre à moi s'il ne veut pas me donner ces
informations ?

Encore merci à tous pour vos réponses .
Cordialement .

Par **chaber**, le **30/03/2013** à **18:26**

bonjour

à ma connaissance le relevé d'infirmary n'existe pas pour les moins de 50 cm3